

* Réglementation

Le point sur l'évaluation des incidences

Au regard des **Directives Habitats et Oiseaux**, la France a une obligation de résultats vis-à-vis de l'Union Européenne en terme de conservation des milieux et des espèces d'intérêt européen. Pour ce faire, l'État a choisi de privilégier la voie de la contractualisation, cependant des mesures réglementaires viennent renforcer cette orientation.

L'évaluation des incidences est une **étude ciblée sur les habitats naturels et les espèces** pour lesquels les sites ont été créés. Elle est à l'initiative du porteur de projet et est **proportionnée à la nature et à l'importance des incidences potentielles du projet**. Les projets soumis à « évaluation d'incidence Natura 2000 » sont répertoriés dans une liste nationale publiée par décret le 9 avril 2010 et le 18 août 2011 et complétée par une liste locale définie par arrêté préfectoral le 7 juin 2011. Ainsi, les projets pourront être autorisés si les enjeux de conservation des sites Natura 2000 ne sont pas menacés. Dans le cas contraire, les projets ne pourront être autorisés que s'ils répondent à certaines conditions et sous réserve de la mise en oeuvre de **mesures compensatoires**, après avis des services de l'Etat. En fonction des cas, cela peut concerner des projets **en site Natura 2000 et hors site**.

Pour plus d'informations, contactez la Direction Départementale des Territoires des Hautes-Alpes, service Eau Environnement, Forêt : Site Agroforest, 5 rue des Silos, 05000 GAP. Tel. : 04 92 51 88 88.

Le projet de rénovation du réseau électrique de la Haute Durance

Il consiste principalement à construire **2 lignes à 225 000 volts entre La Rochette et Embrun et entre Serre-Ponçon et L'Argentière-La Bessée**, en remplacement de deux lignes à 150 000 volts et 63 000 volts qui seront démontées. Parallèlement, il prévoit la **rénovation du réseau à 63 000 volts**. Le tracé prévu par Réseau de Transport Électrique (RTE) pour la 1ère ligne à 225 000 volts passerait en **aérien** au Nord des communes de La Bâtie-Neuve, Chorges, Prunières et Saint-Apollinaire **le long du GR50 bordant le site Natura 2000 du "Piolit-Pic de Chabrières"**, ce qui n'est pas sans conséquence sur **l'avenir de nos paysages, des habitats et des espèces inscrits au patrimoine naturel européen**. Actuellement, le projet est à l'étude, les communes seront amenées à se positionner officiellement en juillet - août 2012, la phase d'enquête publique ayant lieu ensuite. Nous tâcherons de vous tenir informés des suites de ce projet pour lequel une étude d'impact et une évaluation des incidences sont en cours.

* Les projets pour 2012

Une réflexion est actuellement en cours avec les services de l'ONF sur la commune de **La Bâtie Neuve en forêt du Sapet** afin de prendre en compte les **objectifs Natura 2000 dans l'aménagement forestier** et de prévoir des actions de gestion favorable au maintien et à la reproduction d'espèces d'intérêts communautaires. Cette réflexion pourrait se traduire par la mise en place d'un **contrat "bois sénescents"** s'il existe un nombre suffisant d'arbres identifiés **"réservoir de biodiversité"** et si ceux-ci remplissent les conditions d'éligibilité (diamètre, critères biologiques...) nécessaires à la mesure.

Le **crapeau sonneur à ventre jaune** est présent sur la commune de Chorges sans qu'aucune action en faveur de son épanouissement soit engagée. Dans le cadre du **plan d'actions national** pour la protection du sonneur à ventre jaune, un **projet de convention est à l'étude** entre la **commune de Chorges et le Conservatoire des Espaces Naturels de PACA** afin de restaurer certains milieux favorables au maintien des populations identifiées sur ces parcelles communales. Une exposition départementale est actuellement en cours d'élaboration et pourra circuler dans les collectivités désireuses d'informer le grand public sur les enjeux de conservation de l'espèce dès le début de l'année 2012.



Photo : Aurélien Prudor

* Pour en savoir plus



- Site Natura 2000 des Hautes-Alpes : <http://hautes-alpes.n2000.fr>
- Site Internet de la DREAL Paca : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>
- Portail Natura 2000 France : <http://www.natura2000.fr/>

La structure animatrice du site

Commune de Chorges
Julie Tournadre, chargée de mission
Mairie de Chorges - 05230 Chorges
tel : 04.92.50.60.30
e-mail : julie.tournadre@mairie-chorges.fr



Directeur de la publication : Christian Durand
Conception et rédaction : Julie Tournadre
Credits photos et illustrations : commune de Chorges & JT
Document imprimé sur papier recyclé

Lettre NATURA 2000

"Piolit - Pic de Chabrières"



* Edito

Déjà deux années d'animation du site Natura 2000 !

Validé en comité de pilotage en janvier 2009, le **Document d'Objectifs (DOCOB)** a été **approuvé par la préfecture des Hautes Alpes en juillet 2009**. Depuis, la commune de Chorges anime le site et met en oeuvre ce document.

Ces deux années 2010 et 2011 ont été riches en actions et évènements. Plusieurs contrats ont été signés, des études réalisées, ainsi que de nombreuses animations organisées sur le territoire. Un bilan vous est présenté dans cette lettre d'information. Vous y trouverez également le programme des actions et les différents projets programmés en 2012.

Cette lettre d'information est aussi l'occasion de faire le point sur la démarche des évaluations des incidences et le projet de rénovation de la ligne à haute tension Haute Durance (RTE).

Christian DURAND
Maire de Chorges
Président de Comité de Pilotage



* Sommaire

- Edito.....p. 1
- Points sur les actions 2011.....p. 2
- Information / Sensibilisation.....p. 3
- Réglementation / Projets 2012.....p. 4

* Points sur les actions menées en 2011

* La contractualisation

Contrats non agricoles

Les travaux liés à la signature de deux contrats sur la commune de Chorges au lieu dit de "Salados" ont eu lieu au printemps et à l'automne 2011. Le **1er contrat** prévoyait la **réfection du captage de la source de Salados** ainsi que le remplacement des abreuvoirs existants pour le bien être de la faune sauvage. La source a donc été recaptée début mai à l'aide d'un drain agricole et deux abreuvoirs en mélèzes ont été mis en place par transport muletier dans ce site sensible à *Astragales queue de renard*.

Les travaux du **2ème contrat** ont été réalisés début octobre et concernaient le **débroussaillage sélectif** d'une zone d'environ **1ha** sous Salados en faveur du **maintien et de l'extension de l'*Astragale queue de renard***. Un ancien sentier menant à la carrière de marbre rose a d'ailleurs pu être partiellement dégagé.

Ces travaux ont été réalisés par l'Association d'insertion "Lac, Rivières et Sentiers" pour une somme totale de **10 865 euros subventionnés à 100% par l'Etat et l'Union Européenne**.



Réfection du captage



Nouveaux abreuvoirs à Salados



Travaux de débroussaillage et réouverture d'un sentier



Secteur contractualisé en MAE avant travaux d'ouverture

Même secteur pendant les travaux

Il n'y a pas eu de MAE signée cette année 2011 sur le site du "Piolit-Pic de Chabrières". Cependant une étude menée par la Chambre d'Agriculture et la SAFER doit permettre de faire un **diagnostic territorial** précis sur l'usage et les pratiques pastorales de la **montagne de Chorges et de Prunières**. En effet, ce secteur est actuellement exploité par une quinzaine d'agriculteurs sans aucune maîtrise foncière ni organisation pastorale. Le but de cette étude est la mobilisation des agriculteurs permettant ensuite d'organiser une **meilleure gestion des espaces** par la création possible de **groupements pastoraux** et la mise en place des **contrats agri-environnementaux** Natura 2000 sur ce secteur. Les résultats de cette étude seront présentés lors du prochain Comité de Pilotage le 12 décembre 2011 et de **nouvelles MAE** pourraient éventuellement voir le jour en **2012**.

* Suivi - évaluation

Cet été, plusieurs demi-journées de **terrain** ont permis de suivre et d'évaluer la flore protégée du site. Ainsi, un **repérage au GPS** a permis de localiser précisément chaque pied des populations d'*Astragales queue de renard* ainsi que de *Potentille du Dauphiné* présentes sur le site Natura 2000. Ces données sont **répertoriées et cartographiées dans un SIG** et permettent d'évaluer le bon état de conservation de ces espèces remarquables.

Un accent particulier sera porté au **suivi annuel des espèces** ayant fait l'objet de contrats afin de tenter de mesurer les "bénéfices" de ces contrats Natura 2000 sur la biodiversité.



Population d'*Astragales queue de renard* - commune de Chorges -



Station de *Potentilles du Dauphiné* - commune d'Annelle -

2

* Information - sensibilisation

3



Dans le cadre de l'**Année 2011 déclarée par l'ONU : Année Internationale des Forêts et de la Chauve-souris**, plusieurs animations estivales ont été organisées en partenariat avec les communes du site, des associations locales et l'Office du Tourisme de Chorges. Ces sorties connaissent un vrai succès et rassemblent à chaque fois des amoureux de la nature autour de thématiques variées.

Animations 2011

20 mai 2011 : une sortie **ornithologique** a rassemblé une douzaine de personnes et a permis de découvrir les oiseaux nicheurs et migrateurs sur la zone humide du Marais de Chorges protégé par arrêté préfectoral de biotope.



26 juin 2011 : lors de la 1ère édition de la Fête de la Montagne à Chorges, une **exposition sur le réseau départemental Natura 2000** a permis d'informer et de sensibiliser le grand public sur les différents sites du territoire Haut Alpin et sur la protection de la biodiversité inscrite au patrimoine naturel européen. L'association Méluzine était également présente et a pu faire découvrir les joies de la **grimpe d'arbre** à tous ceux qui le souhaitent.

2 juillet 2011 : lors de la 1ère édition des "Aquafolies" de Chorges, une **ballade contée naturaliste** a permis à une quinzaine de personnes tous publics de découvrir la biodiversité du Marais de Chorges et de mieux comprendre le cycle de l'eau.

31 juillet 2011 : la fête annuelle du Sapet organisée par la commune de la Bâtie Neuve autour de la maison forestière attire chaque année près de 200 personnes. L'association Méluzine présente lors de cette journée a pu mettre en lumière le patrimoine naturel et historique au travers de son **exposition sur les arbres remarquables croisée au regard de Natura 2000**. Une initiation gratuite à la **grimpe d'arbre** dans les pins vertigineux du site a rencontré un vif succès auprès de toutes les personnes présentes de 7 à 107 ans.



28 août 2011 : à l'occasion de la **Nuit Européenne de la chauve-souris**, le Groupe Chiroptère de Provence a animé une veillée "biodiversifiante" sur la commune de Chorges. Une conférence-débat, puis une séance d'observation et d'écoute de ces curieux mammifères nocturnes à l'aide de détecteurs à ultrasons a été organisée dans les rues du village.

Communication



Dans le cadre du plan d'animation et de communication du site Natura 2000 du "Piolit-Pic de Chabrières", le CoPil a décidé de mettre en place des **panneaux d'information et de sensibilisation** aux endroits les plus stratégiques du site. Contrairement à ce qu'il avait été annoncé dans la 1ère lettre infosite Natura 2000, ce ne sont pas 5, mais **3 panneaux** qui ont été implantés cet été sur les communes de **La Bâtie Neuve** (maison forestière du Sapet, RD214), **Chorges** (Jardin des Gardes, GR50) et **Saint-Apollinaire** (secteur du Lac, RD509) au départ des sentiers de randonnée. Ils présentent le réseau et la démarche Natura 2000 ainsi que les spécificités du **site "Piolit-Pic de Chabrières"**. Une thématique particulière sur les richesses naturelles (forêt, alpage, et lac) est traitée sur chacun d'entre eux en fonction de leur localisation. La pose a été confiée à l'association « Les Environneurs » pour l'ensemble des 3 panneaux.